



République Française
Département de l'Yonne
Communauté d'Agglomération
du Grand Sénonais
Commune de **DIXMONT**

**ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU PROJET
DE DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE VOIE
COMMUNALE IMPASSE DES PRES NEUFS
HAMEAU LES BRULERIES**

NOTICE EXPLICATIVE

Par lettre du 5 février 2018, le nouveau propriétaire des parcelles se situant de part et d'autres d'une partie de la voie communale Impasse des Prés Neufs, hameau Les Brûleries, cadastrées H 209, H 210, H 257 et ZW 38 sollicite la commune de Dixmont pour acquérir cette partie de voie se trouvant enclavée et laissée à l'abandon depuis plusieurs années.

Il en résulte que le conseil municipal, par délibération du 17 avril 2018, a décidé de céder une partie de la voie communale à partir de sa propriété, le propriétaire s'engageant à prendre en charge les formalités administratives.

Selon la Loi 2004-1343 du 9 décembre 2004, article 62 II, une procédure d'enquête publique se déroulera du lundi 29 octobre 2018 au mardi 13 novembre 2018.